

BRUYÈRES

BULLETIN MUNICIPAL

Édition 2024-1

ET MONTBÉRAULT



Budget communal 2023-2024
Ouverture maison Âges et Vie

...Tout sur votre ville...



ÉDITO du Maire

Fin juin les enfants commencent à refermer les cahiers, l'ambiance devient estivale après un printemps bien trop pluvieux. À l'heure où bon nombre de communes axonaises déplorent la fermeture d'une classe, nous accueillerons en septembre 2024 un 9^e enseignant. En effet, l'adhésion au syndicat scolaire des coteaux du laonnois a permis le maintien et même l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés dans la commune.

Nous avons la chance de vivre dans un endroit où, même si nous ne partons pas en vacances, nous pouvons profiter d'un paysage et d'un environnement bucoliques. Il appartient à tous de préserver et d'entretenir notre cadre de vie. Nos employés communaux y veillent chaque semaine, mais l'interdiction d'utiliser des produits chimiques réputés dangereux pour l'environnement rend leur tâche difficile. Ils ne pourront pas à eux seuls contenir la pousse des adventices. Une fois de plus, j'en appelle au civisme de chacun pour que nos espaces publics soient respectés par tous : en n'abandonnant pas sur la voie publique divers détritiques, en rangeant les bacs de collectes du SIRTOM, en ramassant les déjections de vos animaux domestiques, en entretenant les rives de propriétés, et en ne confondant pas les chemins ruraux avec la déchèterie.

Nous fêtons le 80^e anniversaire du débarquement de Normandie. La France allait être totalement libérée le 8 mai 1945 et, pour ne plus connaître les affres de la guerre, le 25 mars 1957 le traité de Rome ratifiait la 1^{re} union européenne avec pour but d'assurer une paix durable sur le vieux continent. Mais le monde est en crise : des conflits meurtriers renaissent à nos frontières, Israël attaqué sauvagement par les factions du Hamas, les Palestiniens qui deviennent victimes de la riposte avec en toile de fond le régime totalitaire des Mollahs d'Iran qui attisent l'affrontement. Plus près de notre République, l'Ukraine livre une résistance héroïque et acharnée à l'obstination d'un président dictateur russe à reconstruire l'ex-empire de l'URSS. En cette période mouvementée, l'Europe doit être solide et unie face aux dictatures qui se réveillent.

Je vous souhaite un bel été, propice aux moments de convivialité avec famille et amis.

Bien à vous

Marie-Pierre TOKARSKI

Sommaire

P. 2	Édito du maire	P. 11	État civil et agenda
P. 3	Synthèse des conseils municipaux	P. 12	Infos du CCAS
P. 4	Actualités locales	P. 13	Bibliothèque Arsène Houssaye
P. 6	Travaux dans la commune	P. 14	Histoire de Bruyères
P. 7	Gestion de la voirie communale	P. 16	Rubrique loisirs
P. 8	Bilan financier et budget 2024	P. 18	Infos de nos associations
P. 10	Ouverture Maison Âges et Vie	P. 24	Numéros et infos utiles

Délibérations du conseil municipal (synthèse)



Les comptes rendus complets sont consultables à l'affichage dans le hall de la Mairie et sur le site de la commune : <https://bruyeres-et-montberault.fr>



SEANCE DU 15 décembre 2023

2023_25 - AUTORISATION POUR ENGAGER 25 % DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

2023_26 - M57 FIXATION DE LA DUREE DES AMORTISSEMENTS

2023_27 - NOMINATION DU REFERENT DEONTOLOGUE

2023_28 - IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATION D'IMPLANTATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

2023_29 - PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE FORFAITAIRE AU BENEFICE DE CERTAINS AGENTS PUBLICS

2023_30 - USED A RENOVATION DE 3 POINTS LUMINEUX EN FAÇADE

2023_31 - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE LAON POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA FONTAINE MINERALE

2023_32 - ACQUISITION DES PARCELLES DE LA SUCCESSION DE M. EMILE BALITOUT

2023_33 - CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

2023_34 - SPL-XDEMAT RAPPORT DE GESTION - EXERCICE 2022

2023_35 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION BRUYERES LOISIRS

2023_36 - SUBVENTION VERSEE A L'AMICALE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

2023_37 - SUBVENTION VERSEE A L'AMICALE DES POMPIERS VOLONTAIRES

SEANCE DU 13 février 2024

2024_01 - ISOLATION ET RENOVATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

2024_02 - AMENAGEMENT DE LA VOIRIE RUE DU CHEMIN DES GUEULES ET RUE DU CIMETIERE

2024_03 - INSTALLATION DE DEUX CAMERAS SUPPLEMENTAIRES

2024_04 - SUBVENTION AU SECOURS POPULAIRE

2024_05 - ADMISSION EN CREANCES ETEINTES

SEANCE DU 10 avril 2024

2024_06/07 - COMPTE DE GESTION DU TRESORIER et COMPTE ADMINISTRATIF

2024_08/09 - AFFECTATION DES RESULTATS et VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

2024_10 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS

2024_11 - SUBVENTION A L'UNC

2024_12 - USED A - ENFOUISSEMENT CHEMIN DES GUEULES

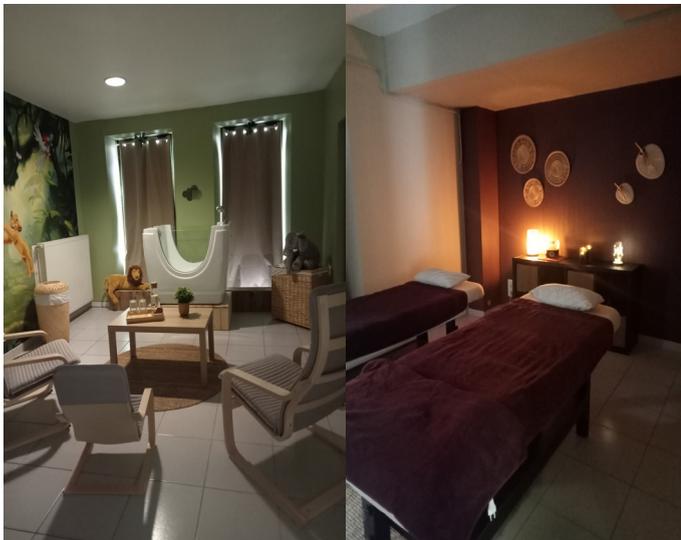
2024_13 - RECONDUCTION DU POSTE DE CONSEILLER NUMERIQUE



CONSEIL MUNICIPAL

Procès verbaux des conseils municipaux

Actualités locales



ACTIVITÉS COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

Ouverture de « OBabybulles » :

Découvrez chez « Obabybulles » l'hydrothérapie pour les bébés ; elle utilise les bienfaits de l'eau pour stimuler le développement physique et sensoriel, favoriser la relaxation et renforcer les liens parent-enfant avec nos différentes bouées. Nous proposons également des massages pour bébés, femmes enceintes et femmes. Un moment de bien-être pour tous.

**Du lundi au samedi de 10 h à 17 h – sur rdv
17 rue Porte de Reims, tél : 07 68 13 80 55**



Ouverture du Garage

« Bryères Automobiles » :

Depuis le 1^{er} mars, « Bryères Automobiles » (agence Motrio) a repris l'activité du garage Pétetin. Après des travaux de rénovation du site, M. Richard et son équipe vous proposent tous types de réparations mécaniques et de carrosserie de votre véhicule ainsi que la vente de véhicules neufs ou d'occasion.

89 rue Porte de Laon 02860 Bryères et Montbérault



MANIFESTATIONS À BRUYÈRES

09 décembre 2023 – marche des 5 villages pour le Téléthon :

Malgré le temps pluvieux, les randonneurs ont répondu présents pour participer à la traditionnelle marche des 5 villages organisée dans le cadre du Téléthon Montois. Une cinquantaine de marcheurs sont partis tôt le matin de Vorges. La tartiflette du midi est venue réchauffer ceux-ci avant le départ pour Mons l'après midi. Cette manifestation a permis de récolter 2 303 €. La veille, vendredi 8, les enfants de l'école avaient également marché pour le Téléthon. Cette année 2023, le téléthon montois a versé à l'AFM la somme de 19 432,79 €.

Merci aux bénévoles qui ont préparé le parcours de randonnée et le repas ainsi qu'aux donateurs: les communes, l'ARPAL, Intermarché, Grand Frais, le Verger d'Ébouleau, les boulangeries de Bryères et Chamouille.



Actualités locales (suite...)

13 mars 2024 – opération « Hauts de France propres » :

Du 15 au 17 mars, la commune a participé à l'opération de collecte des déchets abandonnés dans la nature, celle-ci était organisée par la région Hauts de France et la Fédération des Chasseurs. Le vendredi, les enfants de l'école ont sillonné les rues du village.



Le samedi matin, seulement une douzaine de volontaires a participé à ce ramassage qui s'est concentré sur le mont Pigeon. Le dimanche matin, les chasseurs ont collecté dans les bois, à la sortie du village vers Parfondru et Athies. La collecte est impressionnante et témoigne de l'incivilité grandissante de notre société.

12 avril 2024 – festival « Jazz'titudes » :

Pour la 6^e année consécutive, le festival Jazz'titudes a fait escale à la salle des fêtes de Bruyères. Plus de 120 personnes sont venues applaudir le groupe néerlandais « Daddy to the Rescue » et sa chanteuse Laura.

Le public enthousiaste a vibré au rythme du RNB américain des années 40 et 50.



8 mai 2024 – commémoration du 8 mai 1945 :

Journée de recueillement à l'occasion du 79^e anniversaire de la capitulation du III^e Reich, En présence de représentants de la municipalité, d'une délégation des SPV de Bruyères, de la fanfare la Bruyéroise, et de nombreux Bruyérois. Le message lu par Mme le Maire témoignait de la nécessité de ne pas oublier ceux qui se sont battus et qui ont souffert au prix de lourds sacrifices pour que leurs enfants ne revivent jamais ce qu'ils avaient enduré.

31 mai 2024 – remplacement à la bibliothèque de Bruyères :

Belinda Demay nous fait part de ce message :

«Après de magnifiques heures passées à la bibliothèque, entre livres, partages, ateliers, animations, j'ai accepté un poste à temps plein à la médiathèque Suzanne Martinet de Laon (ville haute). J'y serai en poste dès le 1^{er} juin. Un grand merci à vous tous pour ces beaux moments. »

Nos bénévoles assureront des permanences à la bibliothèque durant la vacance du poste. La municipalité lance dès à présent une procédure de remplacement pour ce poste à temps partiel qui devrait être effectif pour assurer le service aux lecteurs et l'accueil des classes dès la rentrée scolaire de septembre.



Travaux en cours et futurs dans la commune

Fin d'aménagement du Stade Prévôt-Delhaye



- Création d'un 2^e terrain d'entraînement engazonné.
- Finalisation de la clôture sur la totalité de l'enceinte avec mise en place de portillons
- Pose d'un éclairage permettant l'entraînement le soir sur le nouveau terrain.
- Forage d'un puits pour permettre l'arrosage de 2 terrains.
- Installation d'une barrière à l'entrée pour le filtrage des véhicules dans l'enceinte du stade.
- Plantation de quelques arbres.

Aménagement espace vert des remparts sur l'Avenue de Verdun



Après la démolition d'un bâtiment insalubre et la réfection du mur des remparts, une porte en ferronnerie d'art a été installée devant le renforcement existant dans le rempart.

Les espaces verts ont été réhabilités sur toute la zone.

Aménagements espaces verts déviation



Ronds-points du Loup, de Vorges et de la Porte de Reims.

L'éclairage a été adapté avec des luminaires LED. Le fleurissement remanié pour un aperçu global plus agréable sur deux ronds-points...

Vidéosurveillance



Afin d'étendre le champ de surveillance de notre réseau, 2 caméras "360°" supplémentaires ont été installées : l'une au rond-point rue porte de Laon (au niveau de l'arrêt de bus), l'autre au carrefour de la rue de la Fontaine Minérale avec le Tour de Ville (face à la caserne des sapeurs-pompiers).

Signalisation de la Via Francigena

Un panneau d'information est disponible pour les randonneurs pèlerins de passage à Bruyères, il est situé à côté de l'arrêt de bus, rue Porte de Laon.



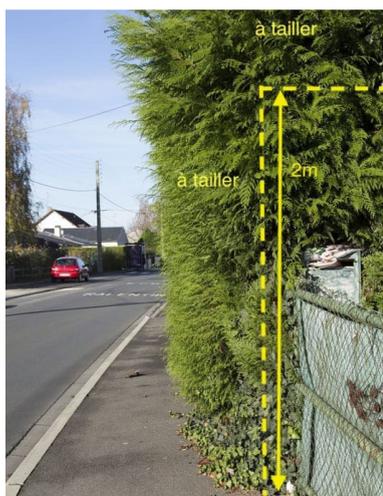
Gestion de la voirie communale

Rappel des obligations des riverains (entretien, servitudes...)

Les obligations des riverains prennent la forme de servitudes. Leur institution permet de préserver l'intégrité de la voie communale, de favoriser son aménagement et de faciliter la circulation, mais également de pérenniser la vie en collectivité pour le bien de tous.



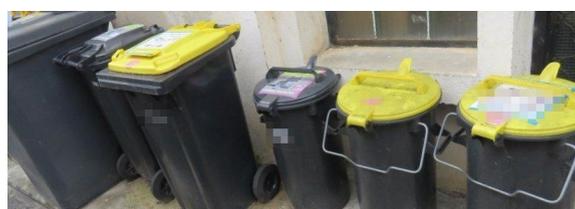
• Les servitudes relatives aux plantations



L'établissement, sans autorisation, d'arbres ou de haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier est interdit, tout comme le fait de laisser croître de telles plantations dans l'espace précité. Le propriétaire d'arbres ou de haies est également soumis à une obligation d'élagage afin d'empêcher que les branches ou les racines des plantations n'empiètent sur la voie communale.

• Les servitudes liées à la pollution, à l'hygiène et à la prévention des incendies

L'écobuage de déchets verts, ainsi que le brûlage de déchets divers est strictement interdit.



L'entretien des rives de propriétés est à la charge des riverains, cela concerne l'entretien du trottoir, mais également le dépôt des containers à déchets qui ne doivent être déposés qu'au moment du passage des équipes de ramassage.

Le respect des créneaux d'activité pour éviter toute nuisance sonore liée à l'utilisation des engins motorisés (tonte de pelouses, élagage, tronçonnage, bricolage)



• Les servitudes de visibilité



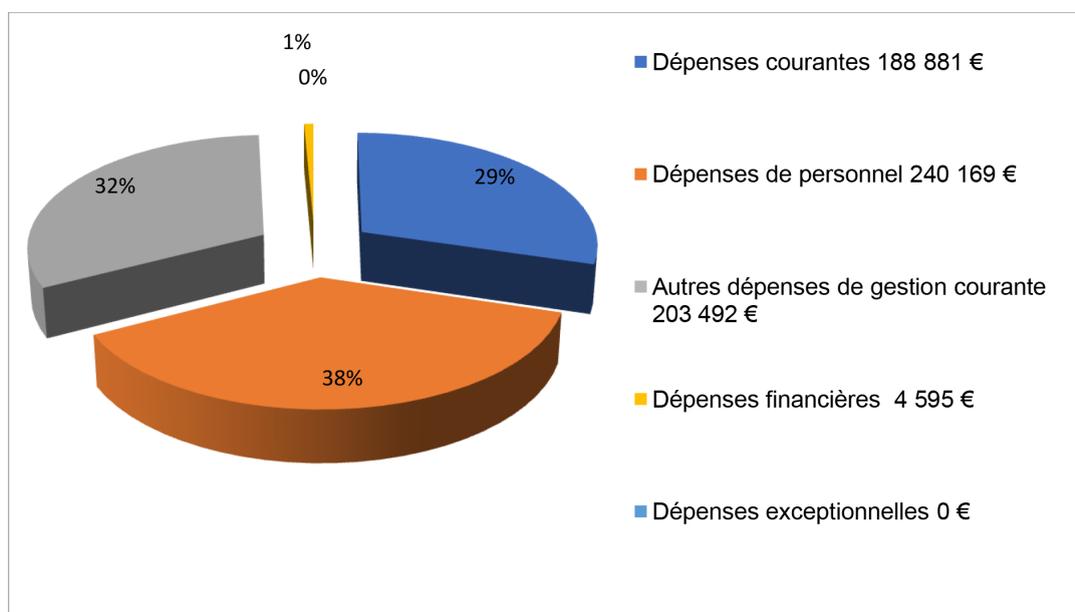
« Les propriétés riveraines ou voisines des voies publiques, situées à proximité de croisements, virages ou points dangereux ou inconfortables pour la circulation publique peuvent être frappées de servitudes destinées à assurer une meilleure visibilité ».

Ces servitudes de visibilité ont vocation à assurer la sécurité de la circulation.

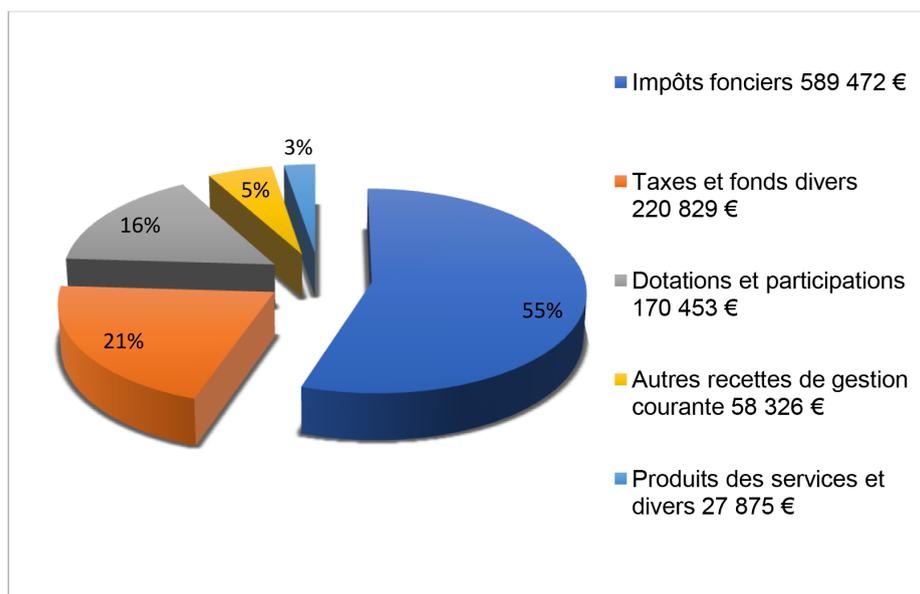
Présentation des finances de la commune

Le 10 avril 2024 le conseil municipal a validé le compte administratif de la commune arrêté au 31 décembre 2023 et voté le budget prévisionnel de 2024.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été contenues et apparaissent en baisse de 7,69 % par rapport à 2022, essentiellement en raison du transfert de la compétence du fonctionnement du service d'incendie à la communauté d'agglomération.



Les recettes réelles de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (loyer, concession...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.



Les taux communaux de l'impôt foncier restent inchangés, soit 44,02 % pour le foncier bâti, 32,26 % pour le foncier non bâti et 18 % pour la taxe d'habitation, ils sont maintenus pour 2024.

L'augmentation des sommes à payer que vous constaterez sur vos avis d'imposition sera due à la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 3,9 % en 2024 mais également à l'augmentation de 15 % du taux de l'intercommunalité (CAPL) qui a été votée par le conseil communautaire malgré une opposition d'un tiers des votants auxquels nous étions associés.

Présentation des finances de la commune

L'écart entre le volume total des recettes et celui des dépenses constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

La section d'investissement enregistre toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions et des travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En 2023, **les dépenses réelles d'investissement** s'élèvent à 801.965 €.

Les principales opérations sont :

Achat du local 10 rue du Tour de Ville	126 050 €
Démolition et mise en valeur du rempart nord	121 888 €
Stade : création d'un 3 ^{ème} terrain	156 631 €
Voirie rue de la Fontaine Minérale	163 987 €
Bâtiments municipaux	92 280 €

En 2023, **les recettes réelles d'investissement** s'élèvent à 864 292 €.

Elles proviennent essentiellement des subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (82 597 €), de la récupération de la TVA (90 902 €). Mais c'est l'autofinancement de la commune qui permet un financement des investissements sans recours à l'emprunt depuis 2012.

L'endettement de la commune est de 68 € par an et par habitant.

En 2024, la commune poursuit son programme d'investissement avec pour principaux projets :

- Étude globale de tous les travaux à réaliser sur l'église, reportée depuis 2022, elle devrait débuter en juillet 2024.
- 1^{re} tranche de travaux rue du Tour de Ville et avenue de Verdun, suite à l'étude hydraulique réalisée en 2023, afin de résoudre les problèmes d'inondations lors de fortes pluies.
- Fin des travaux de la création d'un 3^e terrain de football.
- Achat de parcelles de bois afin de préserver notre environnement forestier.
- Enfouissement des réseaux route de Chérêt.
- Aménagement du Chemin des Gueules et de la rue du Cimetière.
- Rénovation du logement communal place du Parvis.

Pour réaliser ces travaux nous avons des accords de subventions de :

L'État pour un montant de 221 730 €

Du Département pour un montant de 108 000 €

De la Communauté d'agglomération du Pays de LAON pour un montant de 29 000 €



Âges & Vie à BRUYERES-ET-MONTBERAULT



*Vivre bien entouré,
dans un vrai chez soi !*

RÉSIDENCE EN COLOCATION
POUR PERSONNES ÂGÉES

L'opération «portes ouvertes»
a eu lieu le 2 mai 2024



La résidence de Bruyères et Montbérault



**OUVERTURE
JUILLET
2024**

8 rue des Prés de la Fontaine 02860 Bruyères et Montbérault

De nombreux Bruyérois se sont déplacés pour découvrir les locaux neufs de la résidence Âges et Vie, un groupe d'animateurs, de référents et d'employés des résidences voisines assuraient l'accueil et délivraient des explications détaillées sur le mode de vie au quotidien pour les futurs résidents.

La résidence ouvrira ses portes début juillet, dès que les travaux d'infrastructure ENEDIS seront terminés.



La pièce de vie commune



Un des 16 studios



et son sanitaire

ÉTAT CIVIL 2023



NAISSANCES



LECOMTE Paulin Michel Jacques.....2 janvier 2024
BOUCHAILLOU Apolline Béatrice Priscille.....20 avril 2024
KLEIN LEROY Maël Patrick Matyss.....5 mai 2024

MARIAGES



MARS Benoît Louis Joseph
& SERGEANT Marine Jacqueline Francine.....30 mars 2024
BACHELLEZ-THÉVENIER David Roland
& YAHIAOUI Sabrina.....18 mai 2024
BORRINI John William Stéphane
& LONGATTE Léa Annick Annie.....18 mai 2024

DÉCÈS



Gilberte HARANG épouse DUVERGER.....85 ans.....12 janvier 2024
Françoise LECRIQUE épouse LEMPEREUR.....66ans.....7 février 2024
Josette Claudette JUPIN.....80 ans.....10 février 2024
Magalie MONCOURTOIS épouse GREMIAUX.....53 ans.....14 février 2024
Mireille Jacqueline Lucienne ROUESNEL veuve MARTIN.....89 ans.....25 février 2024
Jean-Claude Edmond PERLOT.....76ans.....16 mars 2024
Stéphanie SKURKA épouse BOUY.....89 ans.....15 mai 2024
Yvette GOUVERNEUR épouse BAILLIER.....95 ans.....17 mai 2024
François Pierre BORGNET.....64 ans.....28 mai 2024

Nous rappelons à l'ensemble des habitants du village, qu'il est indispensable de se présenter en mairie lors de votre arrivée afin de vous identifier dans nos répertoires et de signaler lorsque vous quittez la commune. Ceci afin de vous faire bénéficier des actions initiées par nos soins.

Le secrétariat de mairie se tient à votre écoute pour vous apporter tous les renseignements administratifs locaux dont vous auriez besoin.

AGENDA 4^e trimestre 2024

Date	Évènement	Qui, où,
08 juillet 2024	ALSH de juillet	Groupe Scolaire
14 juillet 2024	Commémoration fête nationale	Monument aux morts
2 septembre 2024	Rentrée des classes	
8 septembre 2024	Festival guitares en Picardie	Église Notre Dame

Avis important : compte tenu de la conjoncture économique très difficile (inflation, augmentation des coûts de l'alimentation et de l'énergie) nous vous rappelons que le CCAS se tient à la disposition de tous ceux qui rencontreraient des difficultés dans leur quotidien.

L'ADMR Monthenault nous communique :



L'association Admr de Monthenault et ses environs est implantée à Bruyères et prend en charge de nombreuses personnes sur le territoire de la commune (et de 27 communes voisines).
Nous assurons, auprès de personnes âgées et ayant besoin d'aide, des services comme l'entretien de la maison, l'aide à la toilette, à l'habillage et au déshabillage, l'aide aux repas, tout ceci accompagné d'une présence conviviale qui rompt une solitude hélas habituelle.
Nous sommes également sollicités par les établissements hospitaliers pour l'aide au domicile des convalescents dès leur retour d'une sortie d'hospitalisation.
Par ailleurs nous assurons aussi le portage de repas quotidiens en trois livraisons hebdomadaires, la mise en place d'un dispositif de téléalarme avec notre partenaire Filien
L'ensemble de ces services précités sont souvent aidés par des dispositifs comme l'APA du département, et les caisses de retraite (CPAM, MSA) après étude de chaque dossier.

Bien entendu, nous assurons ces services à toutes personnes qui le souhaitent même sans prise en charge. Nous vous accueillerons au
03 23 24 01 23

le président de l'ADMR.



Pour mémoire, une alternative de service pour l'aide à domicile existe au sein de la commune avec l'établissement «**Family Services+**»
50 rue Porte de Laon - **06 21 71 49 10**



27 mai 2024 : fêtes des Mères :

Traditionnellement, le CCAS et la municipalité ont fêté les Bruyéroises, ce sont 90 mamans qui ont assisté à la soirée qui leur était offerte. Après le mot d'accueil de F. Garnier et M-P. Tokarski, celles-ci ont pu assister au tirage d'une tombola et partager le verre de l'amitié le tout dans une ambiance chaleureuse.



Agenda prévisionnel 2ème semestre :

Octobre 2024 : opération brioches (UNAPEI) et Octobre Rose (lutte cancer du sein).

Novembre 2024 : bourse aux jouets et articles de puériculture.

Les dates vont seront précisées par l'application PANNEAU POCKET.



Aides sociales :

Le CCAS peut aider les foyers en difficulté en délivrant des bons d'alimentation et en réglant directement aux fournisseurs d'énergie des aides au règlement des factures. Celles-ci sont accordées en fonction des ressources du foyer et font l'objet d'une étude de la commission d'attribution.

Personnes vulnérables :

Toute personne seule ou se sentant isolée peut s'inscrire en mairie dans le registre prévu à cet effet. Nous pourrons ainsi les contacter périodiquement ou lors de périodes difficiles.

Françoise Garnier
Vice-présidente du CCAS

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanences tous les 1^{er} et 3^e mardis de 9h30 à 11h30 à la salle des associations de Bruyères et Montbérault sur rdv au 03 23 24 68 38 ou au secrétariat au 03 23 24 61 31.

Les membres du CCAS sont à votre écoute, n'hésitez pas à les solliciter.

Vous pouvez obtenir un rendez-vous avec l'un d'eux, en mairie, en appelant le 03 23 24 74 77.

Bibliothèque Arsène Houssaye



« Un livre est un paysage, un voyage, un parfum, un souvenir. » - Sandra Dulier

L'ouverture au public	Nos coordonnées
<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'été les horaires seront affichés sur la porte de la bibliothèque et signalés sur l'application PANNEAU POCKET 	<ul style="list-style-type: none"> • Tél : 03 23 24 78 64 • Courriel : bibliotheque.bruyeres02@orange.fr • Site : https://bibliotheque-bruyeresetmonberault.fr/

Depuis janvier 2022, le prêt des livres est gratuit

Activités proposées par la bibliothèque :

Janvier :

- 24/01/2024 : Activité manuelle « Jouer avec le corps » : peinture, mimes, devinettes.

Février :

- 10/02/2024 : Atelier « Mardi gras » : création d'un masque.
- 29/02/2024 : **Bébés lecteurs** avec leurs assistantes maternelles : lecture à deux voix, comptines.



Mars :

- 13/03/2024 : « Création d'un hérisson à partir de vieux livres »
- 20/03/2024 : L'heure du conte : lecture d'un kamishibai « La petite grenouille à grande bouche ».
- 28/03/2024 : **Bébés lecteurs** : lecture d'un kamishibai.
- 30/03/2024 : Activité sur « Pâques » : Chasse aux œufs dans la bibliothèque.

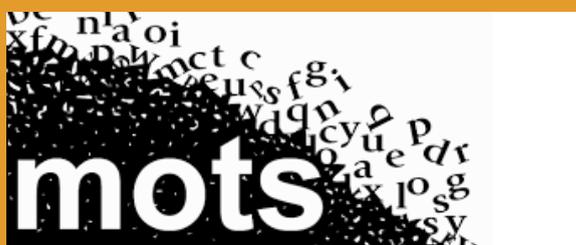


Avril :

- 17/04/2024 : « Création d'un attrape-rêve »
- 24/04/2024 : L'heure du conte : lecture de deux livres d'animation.
- 27/04/2024 : **Jeux de société** à la bibliothèque.



Les élèves de la classe de CE1 encadrés par leur enseignante, Mme Sandrine Chenu, ont mené des ateliers poétiques du mois de janvier au mois d'avril. Ce projet, en partenariat avec la bibliothèque de Bruyères, a été rendu possible par la Bibliothèque Départementale de l'Aisne qui a fait intervenir Juliette Cheriki-Nort, une art-thérapeute maniant les mots et les images. Les enfants se sont rendus à Corbeny pour partager, échanger, jouer avec les mots devant une autre classe de CM1-CM2, participante au projet.



Béline DEMAY

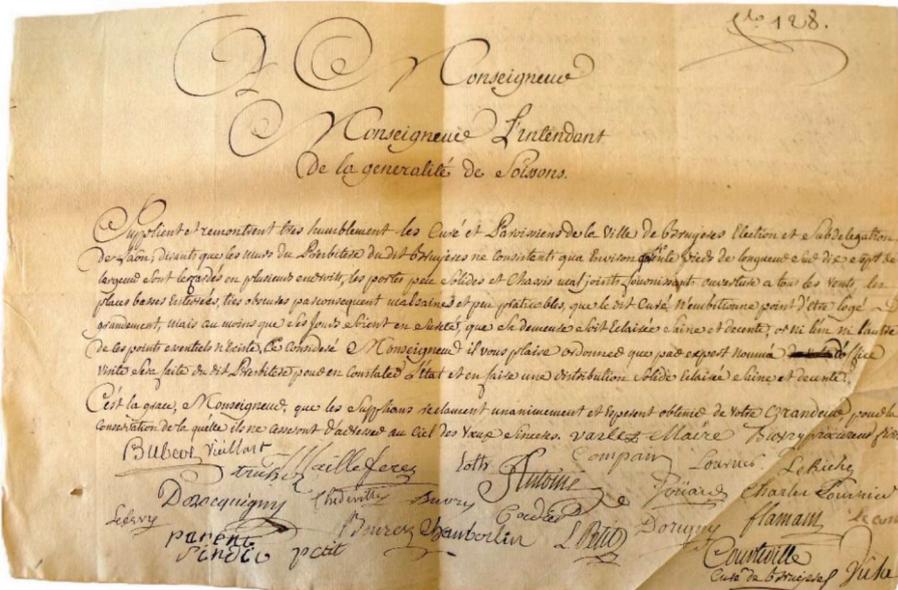
Histoire de Bruyères

Reconstruction du presbytère

En 1780, le presbytère de Bruyères est en très mauvais état. Les murs sont lézardés en plusieurs endroits, la toiture est défectueuse, les portes sont peu solides et les châssis, mal jointoyés, laissent passer l'air froid. Par ailleurs, les pièces du rez-de-chaussée sont enterrées, très obscures et malsaines.

Requête des Bruyéris

Devant ce constat, le curé et les paroissiens de Bruyères supplient humblement l'intendant de la généralité de Soissons de bien vouloir ordonner la nomination d'office d'un expert afin qu'il visite ledit



presbytère et en énumère les réparations à entreprendre. Au vu de cette requête, et après avoir demandé l'avis de L'Eleu de Servenay, son subdélégué à Laon, l'intendant ordonne, le 24 mai 1780, que des experts choisis par les parties ou à défaut nommés d'office, procèdent à la visite du presbytère et établissent un devis estimatif des travaux à engager, les dépenses étant à la charge des propriétaires et habitants de Bruyères.

Requête des habitants de Bruyères, s.d. (Arch. dép. Aisne, C 113).

Nomination des experts

Le 5 juin, les principaux propriétaires forains de Bruyères, demeurant tous à Laon, comme Jean-Claude Marquette de Marcy, maire de Laon, et Adrien Monseignat, lieutenant de la maréchaussée, se mettent d'accord pour que l'expert qu'ils nommeront examine le presbytère et détermine les réparations à effectuer sans s'occuper des changements que le curé de Bruyères souhaiterait voir opérer, mais qui ne seraient pas forcément du goût de ses successeurs. Quelques jours plus tard, le 24 juin, Jean-François Martin dit Daniel, entrepreneur de bâtiments à Bièvres et François Duval, entrepreneur de bâtiments demeurant à Laon, experts respectivement nommés par les propriétaires forains et les habitants de Bruyères, visitent le presbytère en vertu de l'ordonnance précitée.

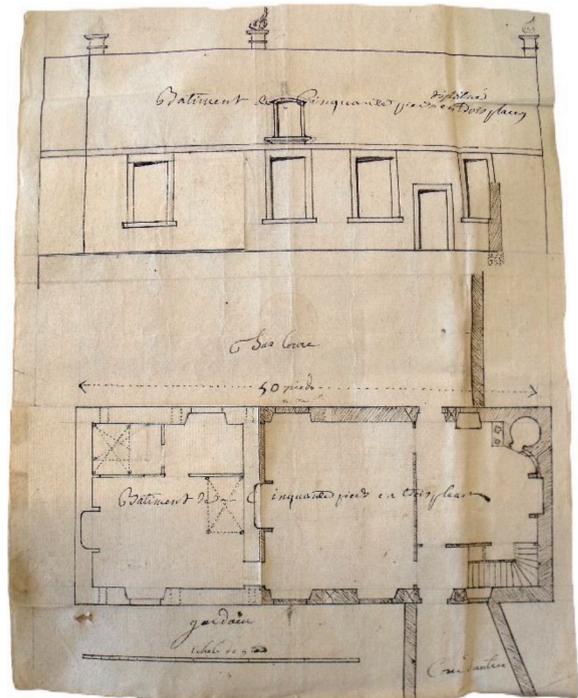
État des lieux

De cette visite, il ressort que les murs dudit presbytère sont en moellon, les portes et les croisées en pierre de taille, la charpente en chêne et la couverture en tuile. Le presbytère mesure 27 pieds 6 pouces de longueur (soit près de 9 m) sur 17 pieds 8 pouces de largeur (un peu moins de 6 m). Il fait face à l'est sur le jardin et à l'ouest sur la cour. Une grange aménagée lui est attenante. Au rez-de-chaussée, on trouve un corridor, un cabinet noir avec un escalier qui mène à l'étage, une chambre et une petite cuisine avec four et évier. À l'étage, une chambre, un cabinet et le grenier. Après l'état des lieux et le constat des dérèglements, les experts énoncent les travaux à effectuer pour chacune des pièces et estiment le montant des réparations à 1 925 livres.

Travaux à effectuer

Toutefois, comme les réparations, jugées dispendieuses, ne permettraient pas de consolider entièrement le bâtiment et qu'il est certain que dans l'avenir il faudra faire d'autres travaux du fait de la vétusté de certains éléments, les propriétaires et les habitants de Bruyères conviennent de supprimer l'étage et de reconstruire à neuf le rez-de-chaussée sur ses anciennes fondations.

La longueur du nouveau bâtiment serait de 55 pieds (près de 18 m) pour 15 pieds de hauteur (4,80 m) ; il n'est pas précisé la largeur. Le 12 juillet, Florimond Mailfert, entrepreneur de bâtiments à Bruyères, établit un nouveau devis estimatif des réparations à effectuer pour la somme de 1 722 livres 5 sols. Le presbytère se composerait d'une cuisine avec four et évier, d'un cabinet, d'un vestibule, de deux chambres et d'un grenier. Quelques jours après, le devis est ramené à 1 600 livres par suite de la suppression d'une des deux chambres. Le 16 août, l'intendant de Soissons, constatant le consentement unanime des propriétaires, du syndic et des habitants de Bruyères, et ayant pris l'avis de son subdélégué à Laon, ordonne de faire procéder à l'adjudication au rabais et au moins disant des ouvrages de reconstruction du presbytère de Bruyères.



Plan annexé au devis de Mailfert, 12 juillet 1780
(Arch. dép. Aisne, C 113).

Adjudication au rabais et au moins disant

Le 27 novembre, en présence notamment du subdélégué de Laon et de Jean-Marie Compain, maire de Bruyères, trois personnes participent à l'adjudication des travaux à réaliser : Thomas Bouré, Florimond Mailfert et André Lorient. Le premier propose 2 000 livres pour leur réalisation. Le deuxième avance aussitôt 1 950 livres ce qui oblige le troisième à faire une offre à 1 940 livres. Thomas Bouré abandonne alors et l'affaire se joue entre Mailfert et Lorient. Chacun baisse petit à petit son offre : 1 930 livres, 1 920, 1 900 pour Mailfert. L'offre descend toujours : 1 890, 1 880, 1 870 livres pour Lorient. Mailfert fait alors un dernier effort à 1 860 livres et oblige Lorient à abandonner. C'est donc Florimond Mailfert qui remporte l'adjudication, approuvée en Conseil d'État du roi à Versailles le 26 juin 1781, et qui sera en charge des travaux sur le presbytère. Ces derniers devront être terminés pour le 1^{er} juillet 1781, soit dans sept mois.

Supplique des Bruyétois

Cependant, dans le courant du mois d'avril 1781, les habitants de Bruyères adressent à l'intendant de Soissons une supplique dans laquelle ils expliquent que les habitants de Chérêt ne veulent pas participer à la dépense des réparations du presbytère, estimant qu'ils dépendent de la cure d'Orgeval et qu'ils ont déjà contribué aux réparations du presbytère de cette commune. Mais pour les paroissiens de Bruyères, ce sont bien les habitants de Chérêt qui ont demandé et obtenu leur rattachement à Bruyères et c'est ce qui explique que depuis 1769, Jacques Nicolas Bernard, curé doyen de Bruyères, exerce aussi son ministère à Chérêt. Devant cette supplique, l'intendant demande à son subdélégué de vérifier les dires des habitants de Bruyères puis, le 3 mai, il demande à ceux de Chérêt de répondre à la requête sous quinze jours. D'après les paroissiens de Chérêt, ils ne sont annexés à la cure de Bruyères que par des arrangements faits dans le conseil du seigneur évêque, mais que pour eux, ils font toujours partie de l'annexe d'Orgeval. Ils rappellent qu'ils ont déjà contribué aux réparations du presbytère de cette commune et qu'ils n'ont pas, de ce fait, à contribuer à celles du presbytère de Bruyères. Le 20 mai, l'intendant de Soissons donne raison aux habitants de Chérêt et déboute de ce fait ceux de Bruyères.

Réception des travaux

Enfin, le 2 novembre 1781, les travaux de reconstruction du presbytère réalisés par le sieur Mailfert sont réceptionnés par Jean François Martin dit Daniel qui accepte même un mémoire de 80 livres relatif à des augmentations nécessaires qui n'étaient pas comprises dans le devis initial. Les officiers municipaux et les habitants de Bruyères acceptent et approuvent aussi la réception des travaux. Le curé loge désormais dans un presbytère remis à neuf et ce quelques années seulement avant les foudres révolutionnaires qui mettront à bas la religion et chasseront les prêtres.

Rubrique

« loisirs à la maison »

Recette pour les vacances : TIRAMISU FRAISES COCO

Recette du Tiramisu Fraises coco

L'origine du mot Tiramisu

Le mot italien d'origine est «tiramisù» qui veut dire «remonte-moi le moral» ou «tire-moi vers le haut». On mange bien souvent ce gâteau sans connaître la traduction du nom, mais on apprécie assurément ses effets. La signification est à double sens. On peut y voir une connotation morale et physique. On raconte qu'à la fin du XVI^e siècle, la véritable recette du tiramisu a été inventée en Toscane en raison de la visite du grand-duc de Toscane Cosme III de Médicis. Ce dernier a tellement aimé ce dessert italien qu'il l'a partagé dans toutes les régions d'Italie. Au XVIII^e siècle, ce dessert italien commence à dépasser les frontières de l'Italie. Initialement à base de café, de nombreuses variantes ont vu le jour, nous vous proposons celle-ci.



INGRÉDIENTS :

- 250 g de mascarpone
- 3 œufs
- 3 cuillères à soupe de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 500 g de fraises
- 1 verre de lait
- 26 biscuits à la cuillère
- poudre de coco ou chocolat blanc râpé

PRÉPARATION :

- séparer les blancs des jaunes d'œufs
- mélanger énergiquement les jaunes avec le sucre et le mascarpone
- monter les blancs en neige et les incorporer délicatement au mélange précédent
- mixer 250 g de fraises et passer au chinois
- tremper les biscuits dans un mélange de lait et du coulis de fraises.
- couper les fraises restantes en lamelles
- garnir le plat ou les verrines avec :
 - une couche de biscuits trempés
 - une couche de préparation au mascarpone
 - une couche de fraises coupées saupoudrée de coco ou de chocolat blanc
- mettre au frais une nuit

Bonne dégustation !!!

Un conseiller Numérique à votre service

Le Numérique pour tous

Une aide dans vos démarches numériques ?
1 conseiller vous accompagne au plus près de chez vous.

Contactez le conseiller numérique le plus proche de chez vous.
03 23 24 74 77

Logo: **CONSEILLER NUMÉRIQUE France services**

Du divertissement aux démarches administratives, les personnes éloignées du numérique ont tout aussi bien le droit d'être accompagnées à l'utilisation de ces outils que n'importe qui.

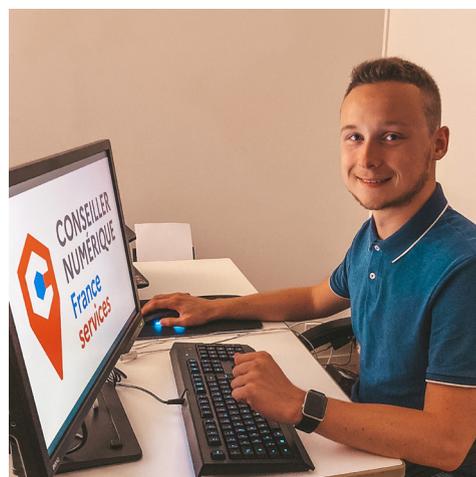
La transition numérique s'invite dans tous les domaines de la vie quotidienne. Pourtant, de nombreuses personnes restent éloignées du numérique. Dans le cadre de sa stratégie d'inclusion numérique, la municipalité de Bruyères et Montbérault s'est engagée dans une démarche d'accompagnement des citoyens : 1 conseiller numérique « France Services » accompagne les habitants dans les usages numériques quotidiens sur la commune.



Lucas FARINEAUX, notre conseiller numérique, vous recevra sur rendez-vous individuel et vous accompagnera sur une mini formation en ateliers afin de vous permettre de vous approprier progressivement les usages numériques du quotidien. Il vous sensibilisera également à la protection des données et à la vérification des informations.

Quelques exemples d'interventions :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...);
- Naviguer sur internet ;
- Envoyer, recevoir et gérer vos courriels ;
- Installer et utiliser des applications utiles sur vos smartphones ;
- Créer et gérer vos contenus numériques ;
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numériques ;
- Favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux).



Pour bénéficier de ce service, vous devez prendre rendez-vous par :
Tél : 03.23.24.74.77 courriel : mairie.bruyeres@wanadoo.fr

Le comité des fêtes vous informe ...



MISE AU POINT

Le comité des fêtes est composé de bénévoles qui donnent de leur temps et œuvrent pour l'animation du village. Ils ne sont pas rémunérés comme on a pu l'entendre...
Ce début d'année était très chargé en manifestations à destination des grands et des petits.

Nous vous encourageons donc à ne pas hésiter à venir y participer. Elles se font toujours dans un bon esprit et dans la convivialité.

PETIT RETOUR EN ARRIERE :



• Le loto

du 3 février a réuni plus de 150 joueurs qui ont essayé de remporter les lots mis en jeux grâce aux dons des commerçants, artisans et entreprises de Bruyères et des environs.



• Soirée dansante

du 16 mars. Le comité des fêtes a servi un repas complet et les convives ont pu danser une bonne partie de la nuit dans une très bonne ambiance.



• Chasse aux œufs

du 30 mars. Les petits Bruyérois étaient au rendez-vous au parc à la recherche des œufs cachés un peu partout. La chasse s'est terminée par une distribution des chocolats de Pâques.



• Brocante du 1^{er} mai.

Belle journée pour ce rendez-vous incontournable des brocanteurs. Le Big Bang de Bruyères a une fois de plus magistralement animé le centre-ville à l'heure de l'apéritif. Comme chaque année, l'Amicale des Pompiers a répondu présente pour la restauration des brocanteurs et visiteurs tout au long de la journée.



A VOS AGENDAS

- Le 31 octobre : Halloween
- Le 22 novembre : Beaujolais nouveau
- Le 4 décembre : Spectacle de Noël pour les enfants

N'hésitez pas à venir nous aider si vous souhaitez participer à l'animation de votre village.

Vous pouvez nous contacter par courriel : jaimemonvillagebruyeres@gmail.com

ou au 07 67 91 83 15

Union Sportive Bruyéroise

Les actualités du club



Finale coupe de l'Aisne de football 2024

Ce lundi 20 mai, le stade PREVOT DELHAYE fut le théâtre de trois belles finales de coupe de l'Aisne de football.

Thierry MOREAU (président) se réjouit du travail réalisé par les bénévoles pour accueillir l'ensemble du comité directeur du district Aisne de football représenté par son président M. Pascal POIDEVIN, les équipes de Saint-Quentin, Soissons, Bucy-Septmont et Château-Thierry, les 1249 supporters venus des quatre coins du département.

Il tient à remercier de leur présence, Mme TOKARSKI, maire de la commune, Mme Brigitte FOURNIER-TURQUIN et M. Thierry DELEROT, conseillers départementaux de notre canton.

L'Olympique de Saint-Quentin s'est adjugé les trois finales de Coupe de l'Aisne en disposant de Soissons en catégorie U18, puis de Bucy-Septmont en catégorie U16 et en fin d'après-midi de l'équipe de l'IEC Château-Thierry en séniors.

Encore un grand merci à tous les bénévoles du club ou non, qui grâce à leur présence ont permis la pleine réussite de cette journée. Ils se reconnaîtront !



Remise du LABEL JEUNE ESPOIR par la Fédération Française de Football en présence des membres de district représentés par M. Gilles COUSIN vice-président du DAF, de Mme TOKARSKI maire de la commune, et de M. Thierry DELEROT conseiller départemental.

À noter que seuls six clubs du département ont reçu ce label. Félicitations à tous !



FUTSAL – FINALE DE COUPE DE L' AISNE FEMININE

Pour la première fois de son histoire, l'équipe de Bruyères et Montbérault inscrivait son nom au palmarès de la coupe de l'Aisne futsal.

RECRUTEMENT ECOLE DE FOOT FEMININ

Dans le cadre de son développement et ayant pour objectif de labéliser une école de foot section féminine, l'USB recrute des jeunes filles nées entre 2011 et 2019 pour compléter les équipes U6/U7/U8/U9/U10/U11/U12/U13. Possibilité de venir faire un essai en juin 2024.



Contacteur Jérôme au 06 37 06 17 03



Association AC Bruyéroise



Dernières news du club :

- Information école de vélo :
• 26 adhérents de 4 à 17 ans.
- Nous avons fait une semaine sportive du 29/4/24 au 3/5/2024.
- Une journée "Test" offerte par enfant toute l'année.

Information Section Loisir Route et VTT :

- Nous faisons des sorties Loisirs :
• Route le samedi de 14 h à 16 h.
- VTT le dimanche de 9 h jusqu'à 12 h.
- Plusieurs sorties prévues en randonnées Route et VTT.

A.C. BRUYEROISE
SAISON 2024

Section Loisir
Route & VTT Adultes

Section Compétition
Adultes & Enfants

Section Athlétisme Hors Stade
Randonnée VTT, Trail & pédestre

Entretien des vélos
Particuliers ou Entreprises

3 Semaines Sportives
Pendant les périodes de vacances scolaires

CONTACT

Programme et prévisionnel 2024 :

- Organisation du championnat de l'Aisne VTT FFC (date à fixer).
- Compétition route FFC U7 à U15 à Bruyères et Montbérault.

Informations générales de contact :

- Inscriptions ouvertes aux nouveaux bénévoles et adhérents
- Toute l'actualité de l'association à suivre sur : <http://www.facebook.com/A.C.bruyeroise>

SAISON 2024
A.C. BRUYEROISE

Ecole de vélo de 4 à 17 Ans
Mercredi et Samedi

SRAV (Savoir Rouler à Vélo)
Scolaire, Péri-scolaire et Extra-scolaire

Educateur Mobilité Vélo
Formation tout public à la mobilité vélo
Remise en selle
Initiation mécanique en atelier et sur le terrain

Entreprises
Acteur du schéma de mobilité
Entretien de Parc Vélo

CONTACT

Qui contacter :
Nicolas Beaudoin 6 rue des Chandeliers 02860 Bruyères et Montbérault
Tel : 06 45 48 18 89 courriel : a.c.bruyeroise@gmail.com

Les sapeurs-pompiers de Bruyères-et-Montbérault



Pour la traditionnelle brocante du 1^{er} mai, les pompiers de la commune étaient toujours présents. Sous une journée particulièrement ensoleillée, les promeneurs ont pu venir se restaurer et s'hydrater. Un franc succès !

Bilan d'activité 2024

Au 20 mai 2024, le centre de secours cumulait 116 sorties, essentiellement du secours à personne. Le centre est également venu en aide suite aux intempéries qui ont touché le département en divers endroits. Certains d'entre nous vont participer aux renforts nationaux pour les Jeux olympiques.

Vous aussi, n'hésitez pas à venir renforcer nos rangs !



Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de pompiers volontaires ou obtenir des renseignements (SPV ou JSP),

Pour tout renseignement concernant les pompiers volontaires, contactez :

Lt Dominique CANIVET

**par courriel : dcanivet@sdis02.fr
ou par tél : 06.03.30.89.00**

Feu de végétaux

L'été approche... Attention, les feux ne touchent pas que les régions du sud. Un petit rappel à votre vigilance.



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX

- 
Organiser les barbecues **loin de la végétation**, qui peut s'enflammer.
- 
Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)
- 
Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et **prévoir un extincteur** à portée de main.

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr



Bon été à tous !!

"BRUYERES LOISIRS"

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

du Lundi 8 juillet 2024 au vendredi 2 août 2024

pour les **3/13 ans**

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Garderie à partir de 7 h 45 et jusque 18 h - possibilité de cantine

A l'école et près du stade de Bruyères et Montbérault

ACTIVITES / SORTIES



BRUYERES 2024



Autour des Jeux Olympiques

Mini Camp à Cap'Aisne

**Mini Camp équestre
à Berthaucourt**

Piscine (Le Dôme/Laon)

Activités sportives avec le CDSMR

Axo'Plage

Rencontre inter centre

Sortie de fin de centre

Activités manuelles



INSCRIPTIONS

à la Mairie de Bruyères (☎03.23.24.74.77) aux heures d'ouverture
du 25 MAI au 29 JUIN au plus tard

Dossier téléchargeable sur le site internet : <https://bruyeres-loisirs.neopse-site.com>

L'association accepte le paiement par chèques-vacances.

REUNION D'INFORMATION le mercredi 5 juin à 18h

À la Salle des Associations (Place des Leups, Bruyères)



ASSOCIATION BRUYERES LOISIRS BRUYERES ET MONTBERAULT

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - JUILLET 2024

LIEU : Ecole de Bruyères et Montbérault

HORAIRES : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

DATES : du lundi 8 juillet au vendredi 2 août

GARDERIE : A partir de 7 h 45 et jusque 18 h

Adhésion annuelle à l'Association : 3 € / enfant

Possibilité d'obtenir une aide financière auprès de votre commune (renseignez-vous)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA SEMAINE

Nous accueillons les enfants de 3 ans à 13 ans. Les repas sont fournis par l'entreprise Sodexo. Pour les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales, vous munir impérativement du numéro d'allocataire à l'inscription. Les tarifs s'entendent tout compris.



ACTIVITES / SORTIES

autour des Jeux Olympiques

Comité Départemental du Sport en Milieu Rural

Rencontre sportive à Laon inter centre

Mini-Camp à Cap'Aisne (*multiples activités*)

Mini-Camp à Berthaucourt (*centre équestre*)

Axo'Plage / Piscine

Sortie de fin de centre

Activités manuelles



BRUYERES 2024



Enfants domiciliés à : Bruyères, Presles, Nouvion et Laval <i>(avec déduction des 15 € remis par la commune)</i>	OPTIONS	TARIFS à la semaine	TARIF avec CAF	TARIF avec la MSA
Semaine (5 jours) au centre	sans repas	40 €	24,50 €	7,50 €
	avec repas	65 €	41 €	32,50 €
Mini-Camp Cap'Aisne (+ 2 jours au centre)	sans repas	94 €	70 €	61 €
	avec repas	104 €	86 €	71 €
Mini-Camp Berthaucourt(+ 1 jour au centre)	sans repas	82 €	55 €	50 €
	avec repas	87 €	58 €	55 €

Enfants domiciliés à : Veslud, Parfondru, Chérêt et Vorges	OPTIONS	TARIFS à la semaine	TARIF avec CAF	TARIF avec la MSA
Semaine (5 jours) au centre	sans repas	55 €	39,50 €	22,50 €
	avec repas	80 €	56 €	47,50 €
Mini-Camp Cap'Aisne (+ 2 jours au centre)	sans repas	109 €	85 €	76 €
	avec repas	119 €	91 €	86 €
Mini-Camp Berthaucourt(+ 1 jour au centre)	sans repas	97 €	70 €	65 €
	avec repas	102 €	73 €	70 €

Autres communes	OPTIONS	TARIFS à la semaine	TARIF avec CAF	TARIF avec la MSA
Semaine (5 jours) au centre	sans repas	70 €	55,50 €	37,50 €
	avec repas	95 €	71 €	62,50 €
Mini-Camp Cap'Aisne (+ 2 jours au centre)	sans repas	124 €	100 €	91 €
	avec repas	134 €	106 €	101 €
Mini-Camp Berthaucourt(+ 1 jour au centre)	sans repas	112 €	85 €	80 €
	avec repas	117 €	88 €	85 €

INSCRIPTIONS les 15 et 22 JUIN

à la Mairie de Bruyères, aux heures d'ouverture (☎ 03.23.24.74.77)

L'Association accepte les paiements par chèques vacances.

Réunion d'information le 5 juin à 18h à la Salle des Associations, Place des Leups.

Mémento des numéros utiles



Numéros d'urgence

URGENCE : QUI APPELER ?



15

Samu



17

Police Secours



18

Pompiers



114

Urgences sms



112

Partout en Europe

Urgence santé

Hopital de Laon.....03 23 24 33 33
 Maison médicale.....15
 Pharmacie.....03 23 24 77 07

Urgences réseaux

ENEDIS Electricité.....0 972 67 50 02
 GRDF.....0 800 47 33 33
 Noréade Eau et Assainissement.....03 23 04 56 00
 SIRTOM.....03 23 26 80 00

Urgences sociales

Assistance aux violences conjugales.....3919
 Samu Social.....115

Les services de voirie du SIRTOM

• Périodicité de ramassage des containers :

Pour le village de Bruyères

Containers	Déchets	Jour	Heure	Semaine
Couvercle marron	Végétaux du jardin du 1 ^{er} avril au 30 novembre	Lundi	8h45	Toutes les 3 semaines: 10/6-01/7-22/7-12/8-2/9 23/9-14/10-04/11-25/11
Couvercle gris	Ordures ménagères Queue de tri	Mardi	5h30	Tous les 15 jours semaine paire
Couvercle jaune	Emballages et recyclage	Mardi	5h30	Tous les 15 jours semaine impaire



Tous les autres déchets biodégradables sont à traiter en composteur par les usagers eux-mêmes.

Pour le hameau de Montbérault :

Emballage et Papier : Le lundi à partir de 5 h 30 semaine de ramassage **IMPAIRE**

Ordures ménagères : Le lundi à partir de 5 h 30 semaine de ramassage **PAIRE**

Déchets verts : du 1^{er} avril au 30 novembre : le jeudi toutes les 3 semaines

06/6 - 27/6 - 18/7 - 08/8 - 29/8 - 19/9 - 10/10 - 31/10 - 21/11

Contact du Sirtom : tél : 03 23 26 80 00 / <https://www.sirtom-du-laonnois.com/>



Ouverture du bureau de Poste : du mardi au samedi de 9h à 12h



Permanence de la GENDARMERIE : le mercredi de 9h à 12h dans les locaux de la mairie

Contacter les services municipaux :

Le secrétariat de mairie vous accueille selon les horaires d'ouverture suivants :

- Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Samedi permanence de 10 h à 12 h

• Par téléphone : 03 23 24 74 77 • Par courriel : mairie.bruyeres@wanadoo.fr • Via le site officiel de la commune : rubrique « contact » <https://www.bruyeres-et-montberault.fr>